-DOSSIER DE PRESSE-

ANGERS JARDINS D'EXPRESSION

DÉCOUVREZ 39 CRÉATIONS Un spectacle de couleurs et d'idées

CONTACT PRESSE Responsable des Relations Presse Nicolas BAILLAIS nicolas.baillais@ville.angers.fr 02 41 05 47 21

SEPTEMBRE PARC 2016

DE PIGNEROLLE SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

Entrée libre





ANGERS,

PÔLE VÉGÉTAL À VOCATION MONDIALE

Aujourd'hui, la région angevine représente une concentration unique en France, voire en Europe, en termes de diversité de productions, de recherche et d'enseignement supérieur sur le végétal. Cette combinaison a d'ailleurs valu au pôle du végétal, Végépolys, d'être reconnu en 2005, pôle de compétitivité à vocation mondiale.

Chiffres clés en Pays de la Loire

- 30 000 salariés
- Une diversité de filières rassemblées sous l'égide de Végépolys : l'horticulture ornementale, le maraîchage, les semences, l'arboriculture, la viticulture, les plantes médicinales et aromatiques, les champignons, le cidre et toutes les entreprises en amont et en aval de ces filières.
- 4 500 entreprises
- 450 chercheurs
- 25 formations supérieures en sciences du végétal (bac+2 à bac+8)
- 2500 étudiants
- Un environnement scientifique performant, de nombreuses structures de recherche (l'Institut de recherche en horticulture et semence, INRA, Université d'Angers, Agrocampus Ouest...)
- **lieu d'accueil** de salons et de colloques internationaux.
- un office européen (Office Communautaire des Variétés Végétales) unique en Europe installé à Angers.

Angers et Angers Loire Métropole sont largement investies dans le domaine du végétal notamment avec la gestion des espaces verts, le tourisme, la préservation de la biodiversité (gestion écologique des espaces, préservation des espèces, sensibilisation des habitants...).

Un environnement privilégié

plus de 5 000 hectares d'espaces naturels remarquables sur l'ensemble de l'agglomération dont 5 grands parcs communautaires représentant plus de 300 ha de nature, 60 km de circuit « Loire à vélo » et « vélo francette », 350 km de sentiers pédestres, 550 ha d'espaces verts publics à Angers.

Une expertise reconnue et sollicitée :

- la Ville et l'Agglomération d'Angers, cofondatrices et adhérentes à l'association **Plante et Cité** :
- la participation à des projets européens sur le végétal en ville notamment le **projet Parkatlantic** (comparaison des politiques de 5 territoires européens en matière d'espaces verts);
- 6 espaces verts labellisés "EcoJardin": le parc des Ardoisières de Trélazé, les Sablières d'Ecouflant, le parc du Lac de Maine, le parc de Balzac, le parc du Hutreau, les parcs Saint-Nicolas font partie des premiers de France à recevoir le label EcoJardin qui a pour but de distinguer les pratiques respectueuses de l'environnement dans la gestion des espaces verts;
- un arboretum, un jardin botanique et des collections botaniques de notoriété internationale.



AVANT PROPOS

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole organisent pour la 4ème année consécutive, l'exposition « Jardins d'expression », grâce au concours des étudiants des établissements d'enseignement liés au végétal, au paysage, à l'art et au design, ainsi qu'aux enfants des écoles du territoire.

Cette exposition sans pareille répond enjeux touristiques, environnementaux, économiques et éducatifs du territoire.

Jardins d'expression permet :

D'encourager, de soutenir et de mettre en lumière :

- les différents établissements d'enseignement secondaire liés au végétal, au paysage, à l'art et au design présents sur notre territoire afin d'amener d'autres jeunes à découvrir les nombreuses formations universitaires angevines ;
- la collaboration avec les entreprises professionnelles prônant l'innovation variétale,
- les professionnels de l'horticulture ;
- les plus jeunes afin de les sensibiliser par la pédagogie à développer leur créativité.

De valoriser :

- le patrimoine et l'innovation végétale qui naît sur le territoire ;
- les talents du territoire :
- les pratiques respectueuses de l'environnement dans le jardin ;
- la vocation végétale du territoire par le biais de différents langages artistiques.

Origine du projet « Jardins d'expression »

En 2012-2013, à l'occasion de la restauration du potager du domaine de Pignerolle, une réflexion s'est engagée quant au devenir de cet espace.

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole collaborent depuis de nombreuses années avec les étudiants et professeurs des établissements d'enseignement secondaire liés au végétal et les entreprises du secteur. À l'écoute des professeurs et directeurs d'établissements professionnels, l'idée était de proposer aux étudiants un exercice pratique de conception et d'aménagements paysagers avec des exigences de collaborations interdisciplinaires entre établissements aux compétences diverses.

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole suivent la gestion des projets, facilitant dialogue et fluidité entre les candidats issus de cultures et secteurs différents. Les étudiants, par leur sensibilité, leur compétence, proposent à travers de leurs créations des angles de vue inédits. Ces jeunes de niveau bac pro, BTS à bac+ 5 seront les futurs professionnels du territoire. Les deux collectivités cherchent depuis plusieurs années à valoriser le végétal auprès du public angevin et touristique. Jardins d'expression est un évènement fédérateur, qui attire chaque année 35 000 visiteurs gratuits, dont 5000 participent au vote.

Thématique 2016

Après « *Un jardin d'eau sans eau* », « *Un vent de folie au jardin* » et « *Lumières au jardin* », le thème du « potager connecté* » sera à l'honneur de cette 4ème édition. Les étudiants et écoliers sont invités à s'associer avec des artistes plasticiens, des photographes, des vidéastes, des créateurs sonores, des paysagistes, des designers, des architectes, des entreprises spécialisées pour partager leur regard sur les « connexions » possibles (connections végétales, humaines et technologiques). Le jardin est un paysage qui se situe entre nature et culture. Les étudiants et écoliers doivent s'inspirer de cette thématique pour construire leur dossier de candidature et faire preuve d'innovation.

^{*} pas de fourniture d'électricité

LE CONCOURS

«JARDINS D'EXPRESSION 2016»

Ce dispositif a pour but de faire émerger un sentiment d'appartenance au pôle du végétal et participe à un tissage des liens entre les habitants et les visiteurs/touristes du territoire. Cet événement est l'occasion d'échanger, de partager entre personnes issues d'horizons différents.

Promotion touristique : cet événement participe à la promotion du territoire.

Valorisation du patrimoine végétal et des innovations autour du végétal, à travers des thématiques comme l'écologie, le jardinage écologique, la découverte du patrimoine existant

ou la protection et la mise en valeur de la biodiversité.

Appropriation par les Angevins : permettre aux visiteurs et candidats angevins de devenir ambassadeurs de leur territoire à travers la découverte du végétal.

Pédagogie pour conduire les participants à développer leur créativité dans la transversalité, en explorant les correspondances entre l'art des jardins, les différents langages artistiques et la culture scientifique.

Faire découvrir les innovations qui naissent à Angers, les talents des jeunes étudiants, leurs potentialités pour l'économie de demain.



À QUI S'ADRESSE CE CONCOURS?

Angers et Angers Loire Métropole ont lancé ce concours de jardins destiné à être ouvert aux enfants et aux étudiants : il s'agit de permettre aux jeunes d'exprimer leur créativité, leurs talents, de l'école primaire à l'enseignement supérieur mais aussi de créer une émulation entre les différents établissements afin de promouvoir les jeunes talents de demain.

Les enfants de 3 à 15 ans du territoire angevin

Les écoliers, collégiens, jeunes des centres de loisirs, avec l'appui des enseignants dans le cadre scolaire, des animateurs dans le cadre périscolaire, des animateurs sur les temps de loisirs.

Cet exercice permet de sensibiliser de manière ludique aux thématiques liées au jardin et à l'environnement. Les enfants sont invités à concevoir des jardinières sur le même thème que les équipes étudiantes, cette année **les « jardinières connectées ».** Une remise de prix est prévue à l'ouverture des Jardins d'expression dès le mois de juin.

Cette année, les enfants sont conviés à Pignerolle le vendredi 10 juin pour la remise de prix.



Les étudiants du territoire angevin

Des étudiants issus d'école :

- d'écoles du végétal,
- du paysage et de l'horticulture
- de l'architecture
- de l'art et du design.

18 groupes d'étudiants sont sélectionnés chaque année pour concevoir et réaliser un jardin autour d'un thème particulier, selon les **critères d'originalité**, **d'esthétisme et d'innovation**. Cette année, le thème « Potager connecté » a été retenu. Des animations seront proposées aux visiteurs dès l'entrée du Potager du parc de Pignerolle avec présentation des innovations végétales des partenaires.

Au terme de trois mois de compétition, les meilleurs étudiants se verront remettre des prix :

- **le prix du public :** dès la mi-juin 2016, l'ouverture gratuite du jardin au public sera effective. Le public sera incité à voter selon les critères objectifs retenus ;
- **le prix professionnel :** le jury professionnel évalue les créations sur l'ensemble de la période de juin à septembre. Ce prix prend en compte les votes du grand public.

Les lauréats se voient attribuer respectivement les prix suivants en fonction du classement :

- 1er: un prix de 1500 euros,
 2e: un prix de 750 euros
- o 3e: un prix de 500 euros.

Un jury évalue ensuite les différentes collaborations entre établissements

Le 1^{er} groupe d'étudiant aura également l'opportunité d'exposer son jardin sur la place du Ralliement à Angers durant l'été 2017.

A noter qu'en 2015, le 1er prix fut remis à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers pour le jardin « Lux à tout prisme ». Ce jardin sera donc exposé pendant la saison estivale 2016 sur la place du Ralliement.



